

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2007

Séance du 29 juin 2007

CG 07/3^{ème}/III-09

**RENOVATION DU CINEMA « APPOLLO »
A VALENCE D'AGEN**

—
Le Conseil Général a subventionné, par le passé, la rénovation des salles municipales de cinéma de Castelsarrasin et Caussade et, en 2004, la salle privée "art et essai " Concorde à Moissac .

Dans le cadre du programme d'actions de l'année 2 du contrat de pays de Garonne -Quercy- Gascogne, approuvé par le Comité Départemental des politiques territoriales le 23 mai 2006 et validé par la Commission Permanente du 19 juin 2006, l'Association Vie Culturelle et Artistique (AVICA), exploitante de la salle municipale du cinéma Appollo de Valence d'Agen, classée « art et essai », sollicite une aide départementale à hauteur de 16 500 €, équivalente à celle de la Région, dans le cadre des travaux de rénovation, d'un coût de 82 500 €, dont le plan de financement est le suivant :

- AVICA : 9 500 €
- Département : 16 500 €
- Région : 16 500 €(acquis CP 21/09/2006)
- Centre national de la cinématographie : 12 000 €
- Commune de Valence d'Agen : 28 000 €(acquis le 09/10/2006).

Je vous propose d'accorder à l'Association AVICA une aide de **16 500 €** à inscrire sur l'article 2042111 sous fonction 311 du budget départemental.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Accorde à l'Association Vie Culturelle et Artistique (AVICA), exploitante de la salle municipale du cinéma « Appollo » de Valence-d'Agen, classée « art et essai », une subvention de 16 500 €;
- Inscrit la dépense correspondante à l'article 2042111, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,